



## L'ASSEMBLÉE DE 1701

---

**I**l y a deux cents ans le Canada était le théâtre de guerres incessantes, dans lesquelles les nations sauvages s'attaquaient les unes les autres ou poursuivaient à outrance les colons établis dans le pays. C'étaient de continuelles incursions sur de paisibles villages et sur des fermes isolées, qui semblaient devoir finir par la destruction totale des Indiens aussi bien que des colons européens.

Après la mort de Frontenac, en 1698, M. de Callières fut nommé gouverneur du Canada. Ayant été bien longtemps gouverneur de Montréal, l'avant-poste de la colonie, il avait eu de plus fréquentes et plus intimes relations avec les sauvages et son influence sur eux s'était accrue d'autant.

Apprenant qu'une paix générale avait été conclue en Europe, les Indiens vinrent trouver le nouveau gouverneur et le prièrent d'envoyer des délégués pour traiter de la paix avec eux aussi. De Callières leur répondit qu'il ne pourrait traiter qu'avec des délégués réunis à Montréal, et, à cet effet, des représentants des différentes tribus indiennes se réunirent à Montréal, le 18 septembre 1700, et l'on arrêta un traité de paix, qui devait être ratifié par une assemblée générale des chefs ou délégués convoqués pour l'année suivante.

Ce fut au mois d'août 1701, qu'eut lieu ce grand conseil, la plus imposante assemblée que Montréal eût vue depuis sa fondation.

Le lieu de la réunion fut choisi à proximité des murs de la ville. Un spacieux enclos entouré de jeunes arbres et garni de